

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE 83840 LA ROQUE-ESCLAPON**

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au Conseil Municipal : 11
En exercice : 11
Qui ont pris part à la délibération : 11

Date de convocation

Date d'affichage

25 Mai 2020

25 Mai 2020

SEANCE DU TRENTE MAI DEUX MILLE VINGT

N° 2020-22

L'an deux mille vingt, le Trente du mois de MAI, à dix heures trente minutes,
Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame **PEREZ LEROUX Nathalie**, Maire de la Commune.

Présents : Messieurs PERRIMOND Bernard, PERRIMOND Jean-Noël, BELISAIRE Thomas, Adjoint, Mesdames BREZINA Yana, MOREL Annick, OLIVIER Françoise, Conseillères Municipales, FABRE Guillaume, BELISAIRE Louis, ORSET Loïc, BONOME Stéphane, Conseillers Municipaux.

Secrétaire de séance : PERRIMOND Jean-Noël.

Objet : Désignation des délégués à la Commission Syndicale Artuby -

Le Conseil Municipal,
Vu le code général des collectivités territoriales - CGCT,

Vu l'arrêté préfectoral n°82-2016 BCL en date du 26 décembre 2016, portant création d'une Commission Syndicale pour la gestion des biens patrimoniaux indivis pour les compétences « eau et assainissement » entre les Communes de Bargème, Brenon, Châteauevieux, Comps-sur-Artuby, La Bastide, La Martre, La Roque-Esclapon, Le Bourguet, et Trigance,
Considérant qu'il convient de désigner deux représentants titulaires et un représentant suppléant de la Commune conformément à l'article n° 6 des statuts de la Commission Syndicale pour la gestion des biens patrimoniaux indivis en date du 21 Avril 2017.

Madame PEREZ LEROUX Nathalie, Messieurs PERRIMOND Jean-Noël et PERRIMOND Bernard sont candidats à cette fonction.

Ont obtenu : Mme PEREZ LEROUX Nathalie : 11 voix – Mr PERRIMOND Jean-Noël : 11 voix – et Monsieur PERRIMOND Bernard : 11 voix.

Madame PEREZ LEROUX Nathalie, Messieurs PERRIMOND Jean-Noël et PERRIMOND Bernard ayant obtenu la majorité absolue ont été proclamés délégués auprès de la Commission Syndicale Artuby – Le Conseil Municipal désigne :

- . Délégués titulaires : Madame PEREZ LEROUX Nathalie,
Monsieur PERRIMOND Jean-Noël,
- . Délégué suppléant : Monsieur PERRIMOND Bernard.

Fait et délibéré en Mairie de La Roque-Esclapon, les jour, mois, et an susdits.

Pour copie certifiée conforme à l'acte original.

ACTE RENDU EXÉCUTOIRE
APRÈS DÉPÔT EN PRÉFECTURE
Le : 08 JUIN 2020
ET PUBLICATION OU NOTIFICATION
Le : 08 JUIN 2020
Le Maire

Madame le Maire,
Nathalie PEREZ LEROUX

N. Perez Leroux

N. Perez Leroux

